

VOIX DE TRAVERSES

n° 9 - bulletin trimestriel du CASAS - juillet 1999
(Collectif d'accueil pour les solliciteurs d'asile à Strasbourg)

Pour un Etat correct

Le drame du Kosovo et de son million de réfugiés est heureusement en voie de règlement, même si bien des problèmes demeurent. La hantise de l'ONU et de toutes les ONG à l'oeuvre dans cette région - à savoir l'hiver qui rendrait invivables les camps d'Albanie et de Macédoine - est dissipée. Quant à ceux des réfugiés kosovars qui ont été transportés dans divers pays occidentaux, dont la France, ils vont pouvoir rentrer au pays. Le bel élan de solidarité qui avait permis de leur porter secours va retomber assez vite.

Sommes-nous donc débarrassés du problème lancinant des demandeurs d'asile ? Nous savons bien à CASAS qu'il n'en est rien. Trop de régimes tyranniques, trop de guerres civiles, sans réfugiés. Cette constatation nous renvoie à nos tâches quotidiennes : accueil et conseils aux nouveaux arrivants, aide pour la constitution de dossiers pour l'OFPRA, initiation à la vie française - que nous continuons à assumer avec joie.

Pourquoi faut-il que le problème de l'hébergement des demandeurs d'asile assombrisse notre horizon, même si nous n'en avons pas la charge ? Parce que l'Etat ne fait pas son devoir, qui serait d'offrir assez de places en CADA pour tous les demandeurs dont il accepte d'examiner le dossier, mais auxquels il interdit de gagner leur vie en travaillant. Faute d'hébergement décent, on impose une lourde charge à tous les bénévoles qui cherchent à aider les demandeurs d'asile, et on condamne certains de ces derniers à une véritable clochardisation. Il faut que l'Etat y remédie sans retard, et que l'opinion publique l'y pousse. Faisons tout notre possible pour alerter l'opinion !

Etienne Trocmé, président

Quand les chiffres parlent d'eux-mêmes...

En 1996, CASAS a reçu 375 personnes, lors d'environ 1 300 entretiens.

En 1997, 363 personnes, lors de 1 400 entretiens.

En 1998, 496 personnes, lors de plus de 2000 entretiens.

Et de janvier à mai 1999, alors que le nombre de demandeurs d'asile au niveau national reste stable, plus de 400 personnes ont déjà sollicité notre aide, dans le cadre de plus de 1000 entretiens...

Ses mains tremblent, elle pleure. Elle me montre la réponse qu'elle vient de recevoir de la Commission des Recours. Je ne comprends pas : Je viens d'avoir son avocat au téléphone, il m'a annoncé qu'elle avait obtenu le statut... Mais oui ! La réponse est bonne. « La décision du directeur de l'OFPPRA est annulée... » Le rejet de l'OFPPRA est annulé. Mais Madame L. N'a vu que ce mot « annulé ». Zéro, plus d'espoir. Ça n'est pas étonnant, après plus d'une année de précarité totale, sans aucune ressource, aucun papier, aucune perspective. Ça n'est pas étonnant de se tromper, alors que même une bonne nouvelle doit se dire de manière compliquée.

Madame L., pour qui nous avons récolté des fonds afin qu'elle soit assistée d'un avocat devant la Commission des Recours, pleure et tremble toujours autant (et nous avec !), mais de joie et de soulagement.

C'était juste quelques jours avant le début des bombardements de l'OTAN sur Belgrade. Où est le fils de Madame L., Albanaise du Kosovo ? Où ont fui ses parents, ses amis ?

Pascale Adam Guarino

« Témoignage d'un casque bleu », réalisation Chris Marker, 1995

Un jeune 'casque bleu' français, François Crémieux, a accepté de témoigner à visage découvert de ses 6 mois passés dans la poche de Bihaj, « protégée » par l'ONU et finalement prise par les Serbes.

Un témoignage d'abord difficile à suivre, à cause du choix de la réalisation : le visage de l'interviewé est constamment filmé en très gros plan, et les images permettant d'illustrer le propos sont rares. Pourtant, peu à peu, le poids des mots, prononcés simplement, sans esbrouffe, et la force de la narration entraînent le spectateur malgré lui, l'enchaînent, ne le laissent pas indemne.

Témoignage sur la formation plus que sommaire reçue par les jeunes 'casques bleus' au début de leur mission, leur donnant une image minimaliste et caricaturale des diverses populations yougoslaves qu'ils ont à côtoyer. François Crémieux n'hésite pas à dénoncer le « racisme basique » distillé par ses supérieurs, le terme de « Bousniouks » appliqué aux musulmans, ainsi qu' « une certaine admiration » pour les Serbes et leur armée bien organisée...

Témoignage sur le rôle de témoin passif que lui et ses collègues 'casques bleus' étaient forcés de jouer : avec pour seules missions d'observer la provenance des tirs (et de les comptabiliser), d'accompagner les (très) rares convois humanitaires, et de protéger les bases de l'ONU. Mais sans avoir ni les moyens ni pour mission de protéger efficacement des civils.

Témoignage lucide et courageux sur son action, et terrible aveu d'impuissance : « On est comme sur le pont d'un navire. Sur ce pont, il se passe des 'trucs bien' (convoyer un peu d'aide humanitaire, accompagner des enfants...), mais on sait que le navire ne va pas dans la bonne direction.

Ce témoignage remonte à 1995. Mais il reprend une étrange actualité avec les événements du Kosovo...

Moins de 4000 statuts de réfugiés octroyés en 1998

TEL EST LE TITRE D'UN ARTICLE DU QUOTIDIEN « Le Monde » du 9 avril 1999, qui qualifie la situation de « réalité préoccupante ». Les génocides, les guerres ethniques, les troubles dans bien des parties du monde, augmentent chaque année. Les autorisations d'asile en France diminuent pourtant.

Les demandes sont certes en légère hausse : 22 632 en 1998. Mais elles sont surtout liées au regroupement des familles : 60 % des 4000 autorisations accordées concernent ces cas. Pour ce qui est des « primo-demandeurs », c'est à dire les personnes arrivées récemment en France pour y effectuer leur première demande d'asile, et qui ont souvent été victimes de sévices, menacées de mort, les autorisations de séjour sont très fréquemment refusées : le taux de rejet est supérieur à 80%.

Les nouveaux dispositifs inclus dans la loi Chevènement n'ont pas entraîné une plus grande ouverture du territoire : l'asile territorial a profité à moins de 1000 personnes, l'asile constitutionnel seulement à deux !

Selon P. Henry, directeur de France Terre d'Asile, l'OFPRA n'est pas une juridiction offrant une « garantie d'indépendance ». D'autre part, cet organisme ne permet qu'à 45% de demandeurs d'asile de plaider leur cause oralement. Selon l'OFPRA, c'est par manque de personnel. L'avis du démographe L. Legoux est tout autre : le noeud du problème se situerait dans un « état d'esprit » : « l'asservissement de la politique d'asile à la maîtrise des flux migratoires. »

Ainsi, le nombre de réfugiés reconnus est passé de 15 467 en 1991 à 4 112 en 1997. Et il est encore en diminution en 1998...

Bernard Normand

Eté... et rentrée

Après une pause estivale méritée pour tous, les rencontres d'Initiation à la vie en France reprendront dès lundi 13 septembre 1999. Les personnes intéressées (demandeurs d'asile ou éventuellement réfugiés statutaires) peuvent contacter CASAS dès début septembre en vue d'une pré-inscription.